

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 11 mai 2004, sous la référence n° OF-09/04, une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché des actions BMCI.

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Nombre maximal d'actions à détenir : 387 586 actions (soit 5% du capital)
- Prix maximum d'achat : 800 DH
- Prix minimum de vente : 500 DH
- Durée de l'autorisation : 12 mois, soit du 28 mai 2004 au 27 mai 2005.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue le 27 mai 2004.

Il est à noter que ce programme de rachat fait suite à un programme de rachat précédant dont la date d'échéance est fixée au 26 mai 2004. Au 30 avril 2004, la BMCI ne détient plus aucune action en propre.

Un extrait de la notice d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales. L'intégralité de la notice d'information visée par le CDVM est remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande. Elle est, en outre, tenue à la disposition du public au siège de BMCI et de la Bourse de Casablanca.

CONTACT CDVM :

Tél : 037 68 89 62

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières